

Permis d'Imaginer
Montpellier, le vendredi
20 janvier 2023

URBANISME TRANSITOIRE À MONTPELLIER LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS SUR LE RÉEMPLOI RESTANQUE – SITE OPEL

2023 commence avec un nouveau Permis d'Imaginer. Fort du succès des 4 premiers Permis d'Imaginer, notre démarche collective et pluridisciplinaire continue de plus belle en ce début d'année. Nous sommes heureux de vous annoncer le lancement de l'appel à projets pour le site Opel de Restanque !

Le site Opel au cœur de la ZAC Restanque

La ZAC de la Restanque est une vaste opération de renouvellement urbain planifiée sur 30 ans, avec 7 000 logements d'ici 2040, mais aussi la volonté de maintenir un tissu économique composé de plus d'une centaine d'entreprises actuellement. Le site choisi est l'ancien site du constructeur automobile Opel.

Le réemploi, enjeu stratégique de la Métropole et d'Altémed

Au vu de ses activités de constructeur et d'aménageur, le groupe Altémed a identifié le réemploi des matériaux de construction comme un enjeu environnemental prioritaire dans ses activités. Lors de ses opérations de déconstruction et de réhabilitation, ACM HABITAT a pris l'engagement, depuis 2022, de lancer au préalable et de façon systématique, un diagnostic ressources permettant d'identifier l'ensemble des matériaux qui peuvent être revalorisés pour une autre construction plutôt que qualifier en déchets. Altémed et la Métropole de Montpellier ont souhaité proposer la mise à disposition d'un foncier pour accompagner le développement du réemploi dans le milieu professionnel du BTP sur la métropole.

Un appel à projets pour faire rayonner le réemploi

Le but de cet appel à projets est de sélectionner un ou des porteurs de projet pour occuper temporairement le site Opel. Les projets présentés devront comprendre 2 axes :

- **L'axe principal** : Une plateforme de stockage technique de matériaux de construction à vocation de réemploi pour les professionnels du BTP. La plateforme aura vocation à recevoir des matériaux de construction de la Métropole de Montpellier ou environnant. Nous apportons une réponse opérationnelle aux acteurs du BTP avec un véritable accompagnement pratique à la transition écologique et aux évolutions réglementaires.
- **L'axe secondaire** : Un lieu d'expérimentation pour faire rayonner la pratique du réemploi et avoir une dimension démonstrative des enjeux et opportunités qu'il représente. Le lieu doit accompagner les transitions et valoriser les pratiques vertueuses.

L'urbanisme transitoire, un outil de fabrique de la ville

C'est une autre façon de penser, plus agile que l'urbanisme classique. Historiquement construit sur la culture, il s'est enrichi pour accompagner et orienter la transition d'un espace, d'un quartier, d'un territoire... Montpellier est ainsi un « terrain de jeu » formidable car la ville est en transformation constante. Il est donc temps d'encourager des initiatives à éclore sur le territoire.

D'où l'émergence des Permis d'Imaginer : stratégie portée par la Ville, la Métropole de Montpellier et Altémed pour faire de l'urbanisme transitoire un moyen de faire la ville autrement et de faire ville autrement, laissant les champs ouverts pour attirer une diversité d'acteurs et de projets qui participeront à construire le nouveau récit montpelliérain.

Le dossier est à retrouver sur la plateforme ACHAT PUBLIC de la SA3M : <https://urlz.fr/kuVN>

Les candidats ont jusqu'au **8 mars 2023 à 12h00** pour envoyer leurs projets.

Les résultats seront communiqués en avril 2023.

CONTACT PRESSE

ANTOINE COSTE

Tél. : 06 02 03 22 03

Mail : antoine.coste@serm-montpellier.fr